

Agence de l'efficacité
énergétique

Québec 

Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles

Déposé le : 21-04-2011

No : CAPERN-070

Secrétaire : Valérie Roy

COMMISSION PARLEMENTAIRE

SUR L'ÉTUDE DES CRÉDITS

2011-2012

2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

Avril 2011

Agence de l'efficacité énergétique

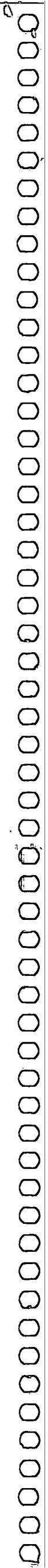


TABLE DES MATIÈRES

QUESTIONS PARTICULIÈRES DU 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

- Question n° 1 : **Pour chacun des organismes, des agences, des conseils, des comités ou autres relevant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'année 2010-2011, indiquer :**
- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur curriculum vitae;
 - d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation..... 1
- Question n° 6 : **Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2010-2011. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du Ministère ou un de ses organismes..... 2**
- Question n° 8 : **Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun de ses organismes. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts..... 3**
- Question n° 9 : **Fournir pour tout organisme relevant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant :**
- a) les frais de déplacement;
 - b) les frais de représentation;
 - c) les frais de repas;
 - d) les frais de voyage;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc. 4

Question n° 10 :	Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie ou par sous-contrats, en 2010-2011	5
Question n° 12 :	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et tout organisme qui relève du Ministère en 2010-2011 en indiquant : nom du professionnel ou de la firme; noms de tous les sous-traitants; mandat et résultat; coût; échéancier. Dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	6
Question n° 13 :	Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 : a) la liste de tous les concours et tirages effectués; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.	7
Question n° 14 :	Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et tous les organismes (directions ministérielles, agences, entreprises d'état, commissions, régies, sociétés, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, comités experts, conseils, instituts, secrétariats relevant d'un ministère), concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 : <ul style="list-style-type: none"> • le nom de toutes les campagnes; • les coûts de ces campagnes; • le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; • les dates de diffusion de la campagne; • les objectifs visés par chaque campagne 	10
Question n° 18 :	Le détail des montants alloués au volet innovation en 2009-2010 et en 2010-2011	12



Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

- Question n° 1 :** Pour chacun des organismes, des agences, des conseils, des comités ou autres relevant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'année 2010-2011, indiquer :
- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur curriculum vitae;
 - d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Réponse 1 b) : Ci-après, la liste des membres du conseil d'administration

ORGANISME	NOM	FONCTION
Agence de l'efficacité énergétique (Agence)	Luce Asselin	Présidente-directrice générale de l'Agence
	Johanne Giguère	Présidente du conseil d'administration de l'Agence / Directrice de services administratifs Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
	M ^e Isabelle Boillat	Avocate chez Simard Boivin Lemieux Avocats
	Philippe Bourke	Directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
	Daniel Hansen	Président d'Excydium Communications
	Alain Lapointe	Professeur honoraire à HEC Montréal
	Guylaine Lehoux	Vice-présidente, Croissance chez Gaz Métro
	Jean Lemire	Biologiste et cinéaste / Président de Productions Ciné-Bio - Glacialis
	Hélène Poirier-Tomlinson	Présidente de Tomlinson & Associés

Réponse 1 c) : Les curriculum vitae des personnes nommées en vertu d'un décret sont disponibles sur le site Internet du premier ministre à la rubrique « Nominations ».

Réponse 1 d) : Sources : États financiers au 31 mars 2010.
Les dépenses réelles de 2009-2010 pour les frais de déplacement s'élèvent à 241 175 \$ au total.
Pour l'année 2010-2011, le cumulatif au 28 février 2011 est de 146 065 \$.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012 Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 6 : Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2010-2011. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du Ministère ou un de ses organismes.

Réponse :

Le Secrétariat du Conseil du trésor répondra à cette question.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 8 : Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun de ses organismes. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Réponse :

Liste des contrats de traduction 2010-2011

Numéro du contrat	Fournisseur	Montant maximal du contrat	Montant utilisé
DCOM-10-11-001	Gene Bourgeau, traducteur	10 000 \$	6 814,06 \$
DCOM-10-11-002	Josée Lafrenière, traductrice	5 000 \$	2 908,32 \$
DCOM-10-11-003	Karen P. Williamson, traductrice	10 000 \$	5 577,82 \$
Grand total traduction 2010-2011			15 300,20 \$

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

- Question n° 9 :** Fournir pour tout organisme relevant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le Bureau de la résidence ou de la haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant :
- a) les frais de déplacement;
 - b) les frais de représentation;
 - c) les frais de repas;
 - d) les frais de voyage;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
-

Réponse :

- a) les frais de déplacement : 15 000 \$
- b) et c) les frais de représentation et repas : 3 206 \$
- d) les frais de voyage : 1 661 \$
- e) les frais de préparation : 0 \$

Ces montants correspondent aux dépenses réelles cumulatives au 28 février 2011.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012 Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 10 : Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie ou par sous-contrats, en 2010-2011.

Réponse :

Au cours de l'exercice 2010-2011, l'Agence a conclu avec la Société immobilière du Québec un avenant à une entente d'occupation déjà existante. L'avenant prévoyait le déménagement des employés de Montréal.

Contexte :

Considérant que l'Agence occupait des locaux au Centre de commerce mondial, et que les espaces ainsi occupés étaient requis par la Société immobilière du Québec, elle a dû les libérer. L'Agence a accepté cette demande de relocaliser ses employés au 20^e étage du 500, boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal. Les nouveaux locaux sont d'une superficie plus petite et à un loyer inférieur. Les frais associés à cette relocalisation ont été assumés par le Secrétariat du Conseil Trésor. Cette relocalisation a été réalisée le 1^{er} octobre 2010.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012 Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 12 : Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et tout organisme qui relève du Ministère en 2010-2011 en indiquant : nom du professionnel ou de la firme; noms de tous les sous-traitants; mandat et résultat; coût; échéancier. Dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Réponse :

L'Agence de l'efficacité énergétique n'a octroyé aucun contrat de covérification en 2010-2011.

La Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique prévoit que les livres et les comptes de l'Agence de l'efficacité énergétique sont audités chaque année par le Vérificateur général du Québec (VGQ).

Les dispositions de l'article 23 de la Loi permettent au VGQ de confier, en tout ou en partie, à un autre auditeur l'audit des états financiers. En application de ces dispositions, le VGQ a confié au cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC), de Québec, l'audit des états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique tout en demeurant responsable de l'audit.

Également, les dispositions de l'article 23 de la Loi prévoient que l'organisme assume les honoraires et les frais d'audit du cabinet à qui le VGQ confie l'audit des états financiers, puisque moins de la moitié de ces revenus provient du Fonds consolidé du revenu du Québec ou d'autres fonds administrés par un organisme public, ou les deux à la fois.

L'indépendance fait partie des assises d'intervention du VGQ. Sa loi constitutive fixe le cadre légal pour assurer cette indépendance.

- Le vérificateur général est nommé par l'Assemblée nationale par le vote favorable des deux tiers des membres, et ce, pour un mandat non renouvelable de dix ans. De ce fait, il relève directement de cette dernière, et non du gouvernement.
- Le financement de ses activités provient uniquement des crédits accordés par l'Assemblée nationale.
- Les conclusions de ses travaux sont présentées directement à l'Assemblée nationale.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012 Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 13 : Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.

Réponse :

Bourses Énergia, édition 2010

Dans le cadre d'une entente de partenariat avec l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), l'Agence et l'AQME ont remis trois bourses d'études à des étudiants de niveau collégial et universitaire lors de la Soirée de gala Énergia le 2 février 2011 :

- Bourse de niveau collégial (750 \$)
- Bourse de niveau 1er cycle universitaire (1 500 \$)
- Bourse de niveau 2e et 3e cycle universitaire (2 500 \$)

L'objectif du concours était de se distinguer de façon remarquable dans ses études (moyenne générale d'au moins 85 % ou un A- selon le ou les relevés de notes exigés). L'expérience et les réalisations liées au domaine de l'énergie (travaux personnels, stages, activités parascolaires, expérience de travail, etc.) constituaient les critères d'évaluation pour retenir les boursiers.

Prix de l'Agence de l'efficacité énergétique à la Soirée de gala Énergia

Lors de la Soirée de gala Énergia, le 2 février 2011, l'Agence a octroyé un prix de l'Agence de l'efficacité énergétique. Les projets soumis dans cette catégorie devaient démontrer l'importance de leurs impacts énergétiques et environnementaux. Ce prix n'avait aucune valeur monétaire.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

- Question n° 13 : Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :**
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.

Réponse : (Suite)

Prix de l'amélioration de l'efficacité énergétique aux Mercuriades

Dans le cadre de la 30^e édition du concours Les Mercuriades 2010, organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec, l'Agence a octroyé le *Mérite - amélioration de l'efficacité énergétique*.

Le concours visait à encourager l'établissement de mesures d'efficacité énergétique dans les entreprises, en reconnaissant les meilleurs efforts faits par celles-ci. L'Agence remettait une toile d'un artiste québécois.

Prix de l'efficacité énergétique lors des galas de reconnaissance des chambres de commerce du Québec

Dans le cadre d'une entente de partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), l'Agence s'est engagée à remettre 16 prix d'efficacité énergétique dans le cadre des galas reconnaissance. Cet exercice visait à mieux faire connaître aux PME l'importance et les avantages d'instaurer des mesures d'efficacité énergétique dans les entreprises. Le prix était une plaque de reconnaissance ainsi qu'une bourse de 500 \$.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

- Question n° 13 : Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :**
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;**
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;**
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.**
-

Réponse : (Suite)

Prix de l'efficacité énergétique lors du Colloque-exposition SAN-TECH

Dans le cadre du onzième Colloque-exposition SAN-TECH, organisé par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), l'Agence a octroyé une plaque commémorative au gagnant du Prix de l'Agence de l'efficacité énergétique.

Le concours visait à permettre aux établissements de santé et de services sociaux d'atteindre les cibles de réduction de la consommation d'énergie fixées par le gouvernement du Québec dans son initiative *De l'énergie pour demain*.

Prix d'excellence en gestion de l'efficacité énergétique de Qualité Habitation 2010

Dans le cadre des deux éditions du Gala Habitation 2010 organisés par Qualité Habitation à Québec et à Montréal, l'Agence a remis les prix suivants :

Prix reconnaissance / Novoclimat résidentiel (un à Québec et un à Montréal).

L'objectif du concours était de reconnaître l'apport considérable des entrepreneurs membres de Qualité Habitation envers le programme Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012 Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 14 : Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et tous les organismes (directions ministérielles, agences, entreprises d'état, commissions, régies, sociétés, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, comités experts conseils, instituts, secrétariats relevant d'un ministère), concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

Réponse :

Nom de la campagne	Attendez-vous que quelqu'un le fasse à votre place?
Coûts de la campagne	425 357 \$ (2009-2010)
Nom de la firme	BOS + CSPQ (placement médias)
Date de diffusion	Septembre 2008 à juin 2009
Objectif visé	Promotion de l'efficacité énergétique dans les gestes du quotidien

Nom de la campagne	Le Bilan.ca - Semaine de l'efficacité énergétique
Coûts de la campagne	690 568 \$
Nom de la firme	BOS + CSPQ (placement médias)
Date de diffusion	28 octobre au 20 novembre 2009
Objectif visé	Inciter les québécois à faire leur bilan énergétique sur le site Internet de l'Agence

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 14 : Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et tous les organismes (directions ministérielles, agences, entreprises d'état, commissions, régies, sociétés, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, comités experts conseils, instituts, secrétariats relevant d'un ministère), concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

Réponse : (Suite)

Nom de la campagne	Tous nos gestes ont un impact!
Coûts de la campagne	413 235 \$ \$
Nom de la firme	BOS + CSPQ (placement médias)
Date de diffusion	25 janvier au 12 février 2010
Objectif visé	Faire la promotion de l'efficacité énergétique lors des déplacements quotidiens

Nom de la campagne	Exigez une maison de qualité certifiée!
Coûts de la campagne	332 879 \$
Nom de la firme	BOS + CSPQ (placement médias)
Date de diffusion	25 mai au 15 juin 2010
Objectif visé	Mise en marché du programme de maison neuve à haute efficacité énergétique Novoclimat

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 18 : Le détail des montants alloués au volet innovation en 2009-2010 et en 2010-2011.

Réponse :

Des sommes peuvent être octroyées par l'Agence de l'efficacité énergétique dans le cadre de ses programmes de soutien à l'innovation.

Ainsi, le gouvernement a annoncé le Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat), **le 1^{er} juin 2008. Ce programme est doté d'un budget de 109 M\$ et il est géré par l'Agence de l'efficacité énergétique. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation participent à l'analyse des projets.**

Le programme Technoclimat vise à soutenir financièrement des projets de démonstration de technologies ou de procédés qui visent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La durée maximale des projets est de trois ans.

En 2009-2010, 10,4 M\$ ont été engagés pour des aides financières visant huit projets de démonstration. Ces projets visent la réduction des émissions de GES par le développement des hydroliennes (3 M\$), le remplacement de réfrigérants (0,7 M\$), la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles (2 M\$), l'utilisation de la biomasse (1 M\$) et par des mesures d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation de carburants fossiles (3,7 M\$).

En 2010-2011, selon les données préliminaires au 29 mars 2011, 14,1 M\$ ont été engagés pour des aides financières visant sept projets de démonstration (données excluant un 8^e projet potentiel pour 2010-2011, présentement en analyse et concernant une autre forme d'énergie émergente). Ces projets visent la réduction des émissions de GES par le développement des bioénergies (5,1 M\$), la destruction de réfrigérants (1 M\$), la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles (3 M\$) et par des mesures d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation de carburants fossiles dans le transport (5 M\$).

De plus, l'Agence de l'efficacité énergétique gère le **Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)**. La durée maximale des projets est de trois ans.

Commission parlementaire sur les crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers du 2^e groupe de l'opposition

Question n° 18 : Le détail des montants alloués au volet innovation en 2009-2010 et en 2010-2011.

Réponse : (Suite)

En 2009-2010, des aides financières totalisant 1,7 M\$ ont été accordées pour 15 projets. Elles se répartissent selon les catégories suivantes :

- Soutenir la géothermie et l'énergie solaire : 149 000 \$;
- Développer les électrotechnologies (électrification du transport) : 363 615 \$;
- Développer le secteur de la biomasse : 375 404 \$;
- Efficacité énergétique : 683 389 \$;
- Petit éolien : 155 000 \$.

En 2010-2011, selon les données préliminaires au 29 mars 2011, des aides financières totalisant 3,4 M\$ ont été engagées pour vingt-et-un projets (données excluant un 22^e projet potentiel pour 2010-2011, présentement en analyse). Elles se répartissent selon les catégories suivantes :

- Soutenir la géothermie et l'énergie solaire : 825 252 \$;
- Développer les électrotechnologies (électrification du transport) : 343 561 \$;
- Développer le secteur de la biomasse : 1 361 776 \$;
- Efficacité énergétique : 583 018 \$ (+ le 22^e projet potentiel 2010-2011);
- Petit éolien : 0 \$;
- Hydrogène : 300 000 \$.

